



## Au sommaire de ce numéro

Activité d'ATTAC 92 : Changer l'Europe, un livre des <i>économistes atterrés</i> .....	2
Annulons une partie de la dette publique française, par <i>Jean-Louis Michniak</i> ; un texte signalé par <i>S. Cransac</i> .....	3
Retraites : quelle alternative, par <i>Bernard Teper</i> .....	4
Le livre voyageur ; agenda.....	6
Organisation d'ATTAC 92, bulletin d'adhésion .....	7

## Pouvez-vous imaginer un monde sans Attac ?

**Attac a besoin de vous !  
Il est encore temps de régler votre cotisation 2013**

Si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu, vous pourrez déduire 66% de votre cotisation du montant de votre impôt.

30 % de votre cotisation est reversée à votre comité local (dans les Hauts de Seine, Attac 92), le solde permettant à Attac France de financer et articuler les campagnes nationales et internationales

Le prochain numéro paraîtra début décembre

**Diffusez, par courriel ou sur papier...  
Abonnez vos parents, vos amis !  
Il vous suffit de nous le demander.  
Faites leur plaisir!**

## Trop d'impôt, ou pas assez de réforme ? Plus de justice, plus de transparence

*Thomas Coutrot, Vincent Drezet, Liêm Hoang Ngoc, Dominique Plihon, Xavier Timbeau*

(extraits de la tribune publiée dans *Le Monde* du 1<sup>er</sup> octobre)

Le « ras-le-bol fiscal » est au cœur de l'actualité sociale et économique. Evoqué tant au sein du gouvernement que de l'opposition, il ne fait pas l'objet de l'analyse de fond qu'il mériterait, au risque d'alimenter le rejet de l'impôt alors que celui-ci constitue le lien entre l'individu et la société dans une démocratie.

Ce « ras-le-bol fiscal » est réel. Parmi ses causes figurent les hausses d'impôts, décidées par Nicolas Sarkozy et François Hollande entre 2011 et 2013, qui témoignent du fait que la zone euro s'est engagée dans une trajectoire d'austérité budgétaire excessive. Les gouvernements ont tous justifié ces hausses au nom de la rigueur et de la réduction des déficits publics en omettant de rappeler que le rôle des impôts et des cotisations sociales est en premier lieu de **financer les services publics et la protection sociale**.

Cette rigueur est aujourd'hui dans l'impasse : elle alimente la crise et, par conséquent, génère de nouvelles hausses d'impôts, alors que le chômage atteint un niveau historique, que la précarité et les inégalités augmentent et que l'activité économique est atone.

De plus, ces hausses ne procèdent pas d'une stratégie claire et lisible de refonte du système fiscal, elles ont surtout cherché à dégager des ressources pour réduire rapidement les déficits publics. Elles se traduisent par une **accumulation de mesures peu lisibles** (gel de l'impôt sur le revenu, suppression progressive de la demi-part pour plus de deux millions de parents isolés...) mais aux conséquences très concrètes pour les contribuables concernés. Elles sont en outre perçues comme inégalement réparties.

Mais, si les récentes hausses d'impôt l'ont alimenté, ce « ras-le-bol fiscal » est en réalité plus profond et plus ancien. Il procède ainsi du sentiment, légitime et fondé, que **le système fiscal est de longue date déséquilibré**, et qu'il engendre des **injustices fiscales et sociales** d'autant plus insupportables qu'elles alimentent les inégalités sans produire d'effets économiques positifs. Les politiques fiscales des vingt dernières années ont rendu le système fiscal des plus en plus injuste, complexe et instable.

Ce système est **peu progressif**. Le très faible poids de l'impôt progressif sur le revenu par exemple provient de son assiette mitée par les nombreuses « niches fiscales », dont le bénéfice est centré sur les plus aisés, mais dont le coût est, lui, réparti sur la collectivité. Le taux d'imposition des sociétés est plus important pour les PME que pour les grands groupes. Le poids de l'impôt indirect, en particulier la TVA, est excessif. L'ampleur de la **fraude fiscale**, notamment de la fraude fiscale internationale, et le peu de moyens de la combattre alimentent aussi le sentiment d'une inégalité devant l'impôt. L'**absence d'harmonisation fiscale européenne** pousse au dumping fiscal et social.

Au-delà, la **dégradation continue de la quantité et de la qualité des services publics** nourrit le « ras-le-bol fiscal et social » alors qu'ils sont la contrepartie économiquement et socialement utile des impôts. Ceux-ci sont de fait de plus en plus perçus comme une dîme prélevée pour rafistoler un système en crise. La forte pression sur les salaires et sur le pouvoir d'achat finit par alimenter ce « ras-le-bol ».

**Le consentement à l'impôt constitue le pilier de la démocratie**, le « ras-le-bol fiscal » le met aujourd'hui en danger. Dans ce contexte, une « pause fiscale » reviendrait en effet à maintenir les déséquilibres et les injustices du système fiscal et, in fine, risquerait d'alimenter le « ras-le-bol fiscal » et l'affaiblissement du consentement à l'impôt.

Pour en finir avec le « ras-le-bol fiscal », nous estimons qu'il faut au contraire affirmer le rôle central de l'impôt dans une société et mener une véritable réforme fiscale de fond portant non pas sur le niveau global des impôts et taxes, mais sur leur structure (...).

**Il s'agit d'engager sans tarder une réforme dont l'orientation serait de rendre la fiscalité plus juste, plus simple, plus stable.**

**Antony.** Réunion sur « les **retraites** » le 26 septembre . Le « Tribunal populaire des banques » continue ses tournées théâtrales .

**Colombes.** Réunion sur « la **dette sociale** » le 18 septembre, avec Pascal Franchet, vice-Président du CADTM. Il n'y a pas de dette sociale, les cotisations salariales sont un salaire différé, les employeurs payent des cotisations. S'il n'y a pas d'équilibre, c'est à l'Etat et aux employeurs d'abonder. Prochain débat : « **le pouvoir d'Agir** », mercredi 16 octobre (20h30) avec Pascal Aubert , animateur d'un réseau associatif, ancien Président de la Fédération nationale des Centres sociaux.

Thème de la réunion suivante : « la Transition Énergétique », en novembre 2013.

**Eau, « bien commun » : réappropriation de la gestion par une Régie publique**, dans une dizaine de communes du Nord des Hauts-de-Seine

Jean-Louis, du groupe de proximité de Colombes, a représenté ATTAC 92 au Collectif d'associations et de Citoyens usagers de l'Eau, constitué d'une dizaine d'organisations (dont la coordination Eau Ile-de-France) et de personnes physiques. Ce Collectif a envoyé le 7 Août 2013 une lettre de « recours administratif gracieux » tendant à l'annulation de la décision du 29 Mai 2013 du Syndicat de la Presqu'île de Gennevilliers (SEPG), lors d'une réunion tenue dans des conditions discutables. Il y a eu notamment un vote sur le principe de la reconduction de la Délégation de Service Public (DSP) dont le titulaire du contrat en cours (jusqu'au 30 Juin 2015) est « EAU et Force » filiale du groupe privé « SUEZ Environnement ». Dans ce scrutin dont le déroulement entraîne des interrogations, le résultat est serré : 13 voix pour le maintien de la Délégation de Service Public pour la Gestion de la production et de la distribution de l'Eau potable et 11 voix contre (en faveur d'un retour en Régie publique).

Cette lettre de contestation a été adressé au Président du SEPG, lequel a répondu le 17 Septembre par une lettre indiquant que notre « recours ne cesse de surprendre en raisons des contrevérités qui y sont énoncées ». Affaire à suivre !

**Au Forum des Associations de Colombes**, le samedi 7 Septembre, ATTAC 92 était représenté par Rosette, Adda et Jean-Louis. Journée intéressante, compte tenu des échanges, de quelques contacts plus « motivés », autant d'occasions de mieux expliquer nos (ambitieux) objectifs pour une véritable régulation financière, davantage de démocratie et un respect de notre environnement qui se dégrade de façon inquiétante. Plusieurs personnes ont demandé à recevoir notre journal « Angle d'ATTAC 92 » par internet.

**Fête de l'Humanité**, le samedi 14 Septembre, dans l'après-midi, Jean-Louis était au stand de ATTAC France, dans la grande et « confortable » Halle Nina Simone où se trouvaient aussi d'autres organisations. Bonne affluence, malgré des conditions météo médiocres ... Rencontres avec plusieurs personnalités, Thomas Coutrot, Verveine Angeli, Jean-Marie Harribey, et deux membres du CA d'ATTAC France, Jean-Michel Dupont, Daniel Hofnung. Avec plusieurs militants, Jean-Louis a distribué et présenté le livret de ATTAC « Petit guide d'autodéfense en temps de réforme des retraites »; accueil encourageant pour ce petit fascicule de 22 pages ; quelques doutes aussi exprimés sur la possibilité de « changer le système » ... la « tâche étant énorme » ! Des demandes de renseignements sur notre fonctionnement, sur nos activités. Moments appréciables, dialogues souvent constructifs !

**Clamart :** Débat « **retraites** » le 25 septembre : 30 à 40 personnes, très bonne réunion. Bonne ambiance dans le groupe : nous avons une feuille de route pour les actions de l'année. Prochaine réunion : le 14 octobre sur « **l'évasion fiscale** », avec Vincent Drezet. Pour les tracts, nous avons réalisé un panneau (3 mètre de haut) sur le **carrefour des choix de société**. Forum des associations de Clamart.

**Clichy.** Vu le contexte actuel, Jean rappelle l'importance de marquer les prochains « **15 ans de la fondation d'ATTAC** » par un événement festif et militant ! Il indique que cet anniversaire sera fêté au « Cabaret Sauvage », Parc de La Villette, 59, boulevard Mac Donald, Paris 19ème (métro: Pte de la Villette), le Vendredi 15 Novembre, prix : 10 à 15 € la place.

Les forums des associations (Gennevilliers, Asnières et Clichy), sont des instants privilégiés pour mieux faire connaître notre association au grand public .

---

## **Changer l'Europe !**

Les Économistes atterrés l'ont largement démontré : avec la mise en oeuvre du Pacte budgétaire et l'accentuation des politiques d'austérité, la construction européenne est sérieusement en danger.

Ceci n'est pas une fatalité. Dans Changer l'Europe !, les «Atterrés» formulent un ensemble de propositions novatrices pour remettre l'Europe sur ses pieds. Ils développent et confrontent ainsi les multiples solutions qui s'offrent aux Européens dans des domaines aussi essentiels que l'emploi, la fiscalité, la transition écologique, la politique industrielle, le rôle des banques, l'égalité hommes-femmes, la réforme de la Banque centrale européenne, l'euro ou encore le fédéralisme...

Dans tous ces domaines, des voies alternatives existent et il est urgent de les emprunter.

À l'heure où se préparent les élections européennes, les «Atterrés» s'invitent ainsi dans le débat en mettant entre les mains des citoyens des propositions destinées à ouvrir de nouvelles perspectives au service de la démocratie et de la solidarité européennes.

*Depuis 2010, ce collectif d'économistes et de citoyens, auteur du fameux Manifeste d'économistes atterrés (édition LLL), se donne pour but d'impulser la réflexion collective et l'expression publique des économistes qui ne se résignent pas à la domination de l'orthodoxie néo-libérale. Réunissant plus de 2000*

## **Annulons une partie de la dette publique française qui s'élève à 1912 milliards d' Euros !**

**Jean-Louis Michniak**

Ne doit-on pas annuler une partie de cette dette publique (qui a encore augmenté de 80 milliards € en 1 an ...) et dont les citoyens-yennes ne sont pas responsables ! Il faut rappeler que cette option, popularisée, notamment, par le Collectif pour un Audit Citoyen (CAC) recueille un soutien grandissant. A noter aussi que la fraude et l'évasion fiscales s'élèvent en France à ... 80 milliards €, lourde pénalisation du budget de la Nation. Non sans ironie et avec pédagogie provocatrice, certains syndicalistes affichent le slogan suivant: « AUX PARADIS FISCAUX DE PAYER LA DETTE » !!! »

Dans le magazine "*l'Humanité-Dimanche*" du 3 octobre, les avis de plusieurs personnalités de diverses sensibilités sont cités. Ainsi, Thomas Coutrot, un des dirigeants et porte-parole d'Attac-France, indique: "la dette publique continue d'augmenter. Cela n'apparaît pas pour l'instant comme un problème politique majeur ... Mais cette situation n'est pas durable. Dans les années qui viennent, les taux d'intérêt vont augmenter à nouveau, sans doute même très fortement sous l'effet d'un rebond de la crise financière en Europe. La question du financement de la dette se reposera. Et il faudra choisir : baisser encore les dépenses publiques, ou revoir le service de la dette. Pourquoi le service de la dette serait la seule dépense publique intouchable? En quoi le contrat que l'Etat a passé avec ses créanciers serait-il plus intouchable que les engagements pris envers les fonctionnaires, les usagers des services publics, les assurés sociaux ? Il faut lever ce tabou. Discuter du service de la dette, c'est un choix politique."

Journaliste du quotidien "*Les Echos*", Jean-Marc Vittori raisonne, lui, au niveau des pays de la zone euro où la dette publique totale s'est accrue de 450 milliards € sur une année : " pour sortir de l'impasse, ... il y a deux manières d'y arriver. La première consiste à desserrer le garrot budgétaire dans les pays en difficulté ..., laisser filer un peu plus le déficit aujourd'hui pour le réduire davantage demain. Mais la Commission européenne avance à reculons pour faire cette marche arrière ... La deuxième manière est ... plus violente , mais elle va sans doute finir par s'imposer : c'est l'effacement d'une partie de la dette."

Quant à Damien Millet, porte-parole du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-monde (CADTM) /France, il déclare: "En fait, ce sont les créanciers qui vivent au dessus de leurs moyens. Devons-nous rembourser leur dette? La seule solution équitable est de réaliser un audit citoyen: c'est à nous tous de comprendre d'où vient cette dette et de déterminer la part qui est illégitime ... L'audit citoyen est donc le passage obligé pour avancer vers l'annulation de la part illégitime de la dette. Une autre politique, enfin respectueuse des droits fondamentaux et de l'environnement sera alors possible: Audit-Annulation- Autre politique, voilà le AAA des peuples."

Il est vraiment juste, le combat que mène Attac avec d'autres organisations pour mettre un terme à la rente "offerte" aux détenteurs de capitaux et aux cadeaux fiscaux "permis" par le fonctionnement politique de l'Union Européenne et, bien évidemment, par la gouvernance (sous forte domination de la finance) de trop de pays, à travers le monde !

L'objectif de notre Association de continuer à agir parce qu'"un autre monde est possible" est particulièrement sain et justifié . Cependant, nous avons le devoir de le médiatiser davantage !

---

## **Comment je réussis à rester engagé et à paraître heureux**

un texte de **Howard Zinn** signalé par **Sylvie Cransac**

Dans une interview accordée le 07 Mars 1999, le grand historien américain Howard Zinn, professeur Émérite de l'Université d'Harvard, s'exprimait ainsi: "Vous me demandez comment je réussis à rester engagé et à paraître heureux dans ce monde terrible où les efforts des personnes engagées semblent bien faibles face à "ceux qui ont le pouvoir" ? C'est facile.

1° D'abord, ne laissez **jamais** "ceux qui ont le pouvoir" vous intimider. Quel que soit leur pouvoir, ils ne peuvent pas vous empêcher de vivre, de vous exprimer, de **penser librement**, d'avoir amis et relations de votre choix.

2° Trouvez des personnes qui partagent vos valeurs, vos engagements, mais qui ne sont pas dépourvues d'humour (cet ensemble est primordial !).

3° Soyez assurés que les principaux médias ne vous informent pas des différents actes de résistance qui se déroulent quotidiennement dans la société (grèves/ manifestations/ actes individuels de courage) face à "l'autorité". Observez autour de vous et vous découvrirez sûrement de tels actes non médiatisés. À partir de vos observations, déduisez qu'ils sont au moins mille fois plus nombreux que ce que vous avez pu percevoir.

4° Notez qu'au fil de l'histoire, des gens se sont sentis impuissants en face de "l'autorité", mais qu'à certaines époques, ces gens impuissants, en s'organisant, en risquant, en persistant ont créé suffisamment de puissance pour changer le monde autour d'eux, ne serait-ce qu'un peu. C'est l'histoire des mouvements de salariés, de femmes, de handicapés, de pacifistes, de minorités ethniques ou sexuelles.

5° Rappelez-vous que "ceux qui ont le pouvoir", et qui semblent invulnérables, sont en fait très vulnérables, que leur pouvoir dépend de l'obéissance des autres, et que lorsque ces autres refusent d'obéir, commencent à défier l'autorité, ce pouvoir du "sommet" devient tout à coup très fragile. Les généraux sont impuissants quand leurs troupes refusent d'obéir, les industriels ne peuvent rien quand les salariés quittent le travail, ou occupent les entreprises.

6° Lorsqu'on oublie cette fragilité du pouvoir, on est étonné quand il s'écroule face à la rébellion. Nous avons eu nombre de surprises de ce type, tant aux États-Unis que dans d'autres pays.

7° N'espérez pas un moment de victoire totale. Envisagez un combat continu, avec ses victoires et ses défaites, mais avec, à long terme un accroissement de la conscience. Il faut donc de la patience, de la persévérance, et il faut aussi comprendre que si l'on ne "gagne" pas, on éprouve bonheur et plénitude en s'engageant, avec d'autres, pour une cause noble et digne."

*Nota* : Le professeur Zinn est issu d'une famille modeste qui avait fui les persécutions antisémites des pays de l'Est.

## Retraites : quelle alternative ?

exposé de **Bernard Teper**

lors de la réunion Attac92 à Montrouge, le 3 octobre 2013

Co-auteur de « Retraites : l'alternative cachée », produit par ATTAC/Fondation Copernic, Editions Syllepse, *Bernard Teper* est également l'animateur du Réseau d'Education Populaire, qui organise chaque année 300 à 400 conférences, et l'auteur de « Néolibéralisme et crise de la dette » et de « Contre les prédateurs de la santé ».

Avant de se centrer sur la question des retraites, il importe de situer celle-ci dans le cadre de **l'offensive généralisée du néolibéralisme contre l'ensemble de la protection sociale**, depuis 1970, avec la crise du capitalisme et l'abaissement du taux de profit.

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, Condorcet avait pressenti qu'il ne suffisait pas que les institutions établissent des libertés formelles, mais qu'il fallait aussi, pour que celles-ci apportent des droits réels, une « sphère de constitution des libertés », nous dirions aujourd'hui une protection sociale et des services publics.

Les services publics se caractérisent par l'égalité des droits des citoyens (quelle que soit leur fortune), la mutabilité (la capacité de s'adapter à leur environnement), et la continuité (quel que soit le lieu où l'on habite).

La France est championne d'Europe pour l'hospitalisation privée (23 % des lits). Pour le téléphone portable, on n'a pas la connexion partout. L'opération « complémentaire pour tous » est une attaque directe contre la Sécurité sociale en ce qu'elle définit inmanquablement un « plafond » au-delà duquel on n'accède pas à cette « complémentaire pour tous » voir ci-dessous). Le vrai progrès, c'est la Sécu à 100 % !

La protection sociale, c'est plus de 600 milliards d'euros, presque deux fois plus que le budget de l'Etat.

Elle comprend les quatre branches de la Sécurité sociale, à savoir l'assurance maladie, l'assurance vieillesse, la branche famille et les accidents du travail, les complémentaires santé, l'assurance chômage, la perte d'autonomie, et les autres politiques sociales.

Le salaire total se compose des cotisations sociales (40 %) et du salaire net (60 %). Par convention, on distingue, à l'intérieur des cotisations sociales (qui sont bien des cotisations, et non des « charges »), la cotisation patronale et la cotisation salariale. C'est cette convention qui fait que le patronat participe aux instances de gestion de la Sécu. On appelle salaire brut la somme salaire net + cotisation salariale.

En 1945, en application du programme du CNR (Conseil National de la Résistance), est instituée la Sécurité sociale, séparée à la fois du privé et de l'Etat, financée par la cotisation, et gérée par un Conseil d'Administration composé de  $\frac{3}{4}$  de représentants élus des salariés, et d'un quart de représentants du patronat. Elle s'inspire du principe « à chacun selon ses besoins, chacun contribuant selon ses moyens ».

Le prélèvement par la cotisation se fait dès la création de richesse dans l'entreprise (alors que le prélèvement par l'impôt se fait après l'évasion fiscale, légale –pudiquement appelée « optimisation »- ou illégale...)

En 1967 de Gaulle, Pompidou et le ministre des affaires sociales J.-M. Jeanneney suppriment par ordonnance la gestion de la Sécu par des représentants élus, et la remplacent par une gestion paritaire (ce qui assure la mainmise du patronat, avec la complicité de FO).

Viennent ensuite successivement le forfait hospitalier de Mitterrand-Mauroy-Jack Ralite, les ordonnances Chirac, les ordonnances -Juppé de 1995 (qui se heurteront notamment à la résistance des titulaires des régimes spéciaux de retraite qu'il voulait supprimer en même temps, voir ci-dessous), la transformation du code de la mutualité en code assuranciel en 2001 (Chirac-Jospin, en application d'une directive européenne) ; et maintenant se profile la légalisation des dépassements d'honoraires à 150 % du tarif de la Sécu, en 2013 avec Hollande-Ayrault-Marisol Touraine.

Denis Kessler, influent penseur néolibéral, avait, alors qu'il était n° 2 du Medef, dans un article de *Challenge* du 4/10/2007, dévoilé la logique sous-jacente à un ensemble de mesures prises par la majorité d'alors : il s'agissait (et il s'agit toujours aujourd'hui) de « *défaire ce qu'a fait le CNR entre 1944 et 1952* ».

Et l'on assiste à l'augmentation des inégalités en matière de santé, à la désertification médicale, à la diminution des droits des salariés (par l'accord Medef- CFDT- CFTC – CGC du 11 janvier 2013 ; le patronat prétendait ne pas pouvoir licencier facilement...).

Entre 1982 et 2010, la part des profits s'est accrue, au détriment des salaires et des cotisations sociales, de 9,3 % du PIB, ce qui représente la bagatelle de 186 milliards d'euros par an.

Les profits englobent l'investissement (qui a baissé de 0,7 % du PIB dans la même période), les impôts et taxes des entreprises (qui ont baissé), les dividendes (et la part « évaporée » dans les paradis fiscaux...) (qui se sont envolés).

Le système de redistribution favorise les plus riches.

Les néolibéraux veulent la suppression de toutes les prestations universelles, et réserver l'assistance aux pauvres. L'assistance aux pauvres crée un effet de seuil, et divise la population (d'où la montée du FN pour les personnes qui perçoivent entre 1 et 1,3 SMIC...).

## Et les retraites ?

Le système de retraites a été institué (après les lois de 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes, inspirée de Jaurès, et de 1930, sur les assurances sociales) par les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 (rédigées par Pierre Laroque, en application du programme du CNR), suivies en 1947 par la création de l'AGIRC (pour les cadres du secteur privé) et en 1961 par la création de l'ARRCO (retraites complémentaires).

En 1987, Séguin décide la désindexation des retraites sur les salaires et les indexe sur le coût de la vie (depuis, de ce fait, elles ont perdu 20 % de leur montant...).

En 1993, la loi Balladur reprend l'idée de Seguin sur le changement d'indexation et élargit la contre-réforme régressive (pour les salarié(e)s du privé, passage des 10 meilleures années aux 25 meilleures années pour le calcul du montant de la pension, passage de 37,5 annuités de cotisation à 40 pour avoir droit à une retraite à taux plein, etc.)

En 1995, Juppé est mis en échec sur sa contre-réforme contre les fonctionnaires et les régimes spéciaux.

En 2003, la droite fait voter la contre-réforme contre les fonctionnaires

En 2008, la droite fait voter la contre-réforme contre les régimes spéciaux

En 2010, attaque généralisée sur les retraites par Sarkozy – Fillon – Woerth

En 2013, attaque généralisée sur les retraites par Hollande – Ayrault – Touraine.

La durée de cotisation passe en 2013 à 43 ans. Les retraites complémentaires AGIRC et ARRCO sont sous indexées (perte de pouvoir d'achat chaque année avalisée par FO, CFDT et CFTC - mais pas par la CGC, contrairement à l'accord du 11 janvier 2013 cité plus haut, que la CGC a signé et que FO a rejeté).

Le processus de baisse des retraites continue, surtout pour le privé. De même que le processus de baisse des cotisations sociales patronales *via* la branche famille (le Medef, soutenu par la CFDT, la CGC et la CFTC, veut la fiscalisation de la branche famille).

Quels sont les arguments avancés par le gouvernement et les néolibéraux ?

- « *Le déficit s'est aggravé* ».

Vrai, mais pourquoi ? La crise du capitalisme a entraîné la crise financière, elle-même à l'origine de la crise de la dette publique, au nom de laquelle sont conduites des politiques d'austérité supportées quasi totalement par les salarié(e)s et les classes moyennes. Le déficit, de 14 milliards aujourd'hui, passera à 20 milliards en 2020. 20 milliards, c'est le cadeau fait aux patrons en 2012 par Hollande avec le « Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises (CICE) »...

- « *On vit plus longtemps, on devra travailler plus longtemps* »

Faux. L'espérance de vie des Françaises a diminué en 2012 ; depuis plusieurs années, l'espérance de vie en bonne santé de l'ensemble de la population diminue (si elle augmentait jusqu'à une date récente, c'est grâce aux prestations sociales... et à l'abaissement de l'âge de la retraite ; aux Etats-Unis, l'espérance de vie des ouvriers baisse).

- « *Le problème des retraites est un problème démographique* ».

Faux. Ce qui est important est le rapport entre la production de richesses et le nombre de retraités, ce n'est pas le rapport entre le nombre d'actifs et le nombre de retraités. Avec moins d'heures de travail on produit plus grâce aux gains de productivité.

- « *Il faut allonger la durée de cotisation* ».

Faux. A 55 ans, la majorité des salariés est au chômage. Augmenter la durée de cotisation va provoquer l'augmentation du chômage. Diminuer le montant des retraites est le but ultime des néolibéraux. Au passage, lors de la création de l'AGIRC (qui verse les retraites complémentaires des cadres) en 1947, les cadres auxquels elle était destinée ont obtenu le versement de leur retraite complémentaire A TAUX PLEIN DES L'ANNEE SUIVANTE. Ainsi, personne ne s'est ému qu'on puisse percevoir une retraite à taux plein après n'avoir cotisé que pendant un an !

- « *C'est la faute au coût du travail* »

Faux. Il y a quatre fois plus de dividendes qu'il y a trente ans. Pourquoi ne pas augmenter les cotisations patronales et diminuer les dividendes ?

- « *Les retraités sont riches* ».

Le taux de pauvreté est le même chez les actifs et les retraités. Celui des retraités augmente, surtout celui des plus de 75 ans, et encore plus pour les femmes isolées.

Il y a 22 % d'écart de salaire entre hommes et femmes à égalité de diplôme. Et on passe à 38 % d'écart au moment de la retraite (malgré la correction qui consiste à ajouter des annuités gratuites pour avoir élevé des enfants jusqu'à 16 ans, sans laquelle l'écart s'élèverait à 42% !).

- « *Les fonctionnaires sont privilégiés* »

Faux !

S'il est vrai que leur pension est calculée sur leur traitement des six derniers mois (alors que dans le privé, elle l'est sur le salaire des 25 dernières années depuis le décret Veil-Balladur de 1993), très nombreux sont les fonctionnaires qui subissent une baisse vertigineuse de leurs revenus une fois parvenus à la retraite, parce qu'une proportion pouvant aller jusqu'à 40% de ceux-ci est constituée de primes, lesquelles n'entrent pas dans le calcul de leur pension.

**Oui, une politique alternative est possible !** Cette politique alternative découle du constat que contrairement à la propagande assénée depuis plus de 30 ans, les besoins de financement peuvent être assouvis : il n'est que de comparer le déficit de 20 milliard d'euros prévu par le rapport Moreau (sur lequel le gouvernement s'est basé pour élaborer sa contre-réforme) avec le cadeau du même montant consenti par ce même gouvernement qu'est le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises), pour ne pas parler des 186 milliards d'euros annuels subtilisés aux revenus du travail par ceux du capital. Sans en appeler à une croissance productiviste ravageuse pour notre avenir, il suffirait d'une croissance du PIB de 18% environ en 50 ans (!) pour maintenir le système de retraites dans son état actuel sans déficit. *A fortiori* est-il possible de l'améliorer en puisant davantage dans ces 186 milliards d'euros, et toujours sans déficit : il suffirait de verser moins d'argent aux actionnaires. Rappelons en effet que la part de la distribution des dividendes dans le PIB a triplé en 25 ans, pour atteindre 9% de celui-ci, soit presque 190 milliards d'euros, et que ces sommes, comme on l'a vu, n'ont aucunement bénéficié aux entreprises, puisque le taux d'investissement a baissé !

**Mais pour cela, il faut produire un nouveau modèle politique alternatif au modèle néolibéral actuel.**

---

## **Le livre voyageur, une initiative du *SEL de Montrouge***

Le livre qui vous fait voyager en imagination et qui aussi voyage de main en main.

C'est un livre gratuit, vous le choisissez, vous l'emportez.

Il ne s'installe pas dans votre bibliothèque mais voyage chez vos ami-e-s, vos parent-es...

Il peut aussi revenir à son point de départ.

Nous serons là les dimanches 3 novembre et 1<sup>er</sup> décembre.

Le SEL de Montrouge  
<http://montselrouge.org/>

---

## **Agenda**

### **6 novembre Paris 3<sup>e</sup> Café de la prospective de 19h à 21h, au premier étage de la Pierre du Marais, 51 rue de Bretagne**

A l'angle de la rue de Bretagne et de la rue des Archives, à côté de la mairie du 3<sup>e</sup> arrt (Métro Arts et Métiers ou Temple).

La prochaine rencontre du Café de la prospective se tiendra le mercredi 6 novembre 2013. Les lecteurs d'Alternatives économique s'intéressant à la prospective ou simplement à l'anticipation (ainsi qu'à la géopolitique et/ou à la datavisualisation) sont invités ... C'est complètement ouvert, gratuit (il faut quand même payer son café ou son verre de Beaujolais)

Le Café de la prospective recevra **Virginie Raisson**, co-fondatrice du Lépac (Laboratoire privé d'études prospectives et d'analyses cartographiques). Co-auteur des deux premiers atlas du Dessous des Cartes, elle a publié en 2010 le premier atlas de prospective internationale : 2033, Atlas des Futurs du Monde (éd. R. Laffont), dans lequel sont abordés la plupart des grands enjeux internationaux : démographie, migrations, urbanisation, agriculture, eau, biodiversité, énergie, climat et catastrophes naturelles.

Pour mieux comprendre l'état du monde, ses tendances et ses incertitudes à 20 ans, Virginie Raisson utilise des graphes et des cartes de grande qualité permettant une appréhension instantanée et globale des données ; c'est l'une des rares méthodes permettant de traduire de façon simple et lisible l'approche systémique, base de la prospective et outil indispensable en géopolitique et en économie internationale, ses spécialités.

Nous parlerons donc avec notre invitée de ses travaux, des visions de l'avenir qu'ils font émerger, des questions – parfois contre-intuitives – qu'ils permettent de poser, et de ses méthodes de réflexion sur le long terme.

La page Face Book du Café de la prospective : <https://www.facebook.com/pages/Café-de-la-prospective/136455586432516>

### **7 novembre Montrouge L'hôpital au bord de la crise de nerfs un documentaire de Stéphane Mercurio de 52 mn 20 h , Maison des associations, 105, avenue Aristide Briand – entrée libre**

A l'hôpital de Gonesse une cinquantaine de lits sont fermés faute de personnel. La situation n'est pas nouvelle, depuis des mois les fermetures de lits désorganisent tout l'hôpital. Le film montre l'univers dans lequel se débattent tous les acteurs de l'hôpital, soignants et administratifs pour que cela fonctionne envers et contre tout et raconte la crise dans lequel est plongé l'hôpital public aujourd'hui.

### **8 novembre Bagneux Les jours heureux, quand l'utopie des résistants devint réalité, un film de Gilles Perret 20h au Théâtre Victor-Hugo, av. Victor-Hugo**

Entre mai 1943 et mars 1944, sur le territoire français encore occupé, seize hommes de toutes tendances politiques vont changer durablement le visage de la France. Ils rédigent le programme du Conseil National de la Résistance, intitulé magnifiquement **Les jours heureux**. Ce film retrace le parcours de ces lois, pour en réhabiliter l'origine qui, aujourd'hui a sombré dans l'oubli. Il raconte comment une utopie folle en cette période sombre, devint réalité à la Libération. *Entrée libre*. Durée : 1h37

### **14-24 novembre Paris 13<sup>e</sup> Opérette à Ravensbrück de Germaine Tillion**

La célèbre **Opérette à Ravensbrück** de Germaine Tillion est de retour à Paris, du **14 au 24 novembre 2013**. Cette adaptation insolite posera voix et marionnettes au Centre Mandapa, 6 rue Wurtz 75013 Paris le vendredi 15 novembre à 20h30 et le dimanche 24 novembre à 15h. *[Hors séances scolaires. Réservations au 01.45.89.99.00 ou [centremandapa@yahoo.fr](mailto:centremandapa@yahoo.fr)]*

---

## **Courrier des lecteurs**

**Laurent Cordonnier** (dont un article du *Monde diplomatique* avait été commenté par J-L Michniak, président d'ATTAC 92, dans le précédent numéro): Merci d'avoir donné écho à cette étude. Ta recension est fort bien faite... et le ton amical.

**A.B.:** BLABLA ! Adoptons donc le capitalisme à la chinoise et tout ira bien !

Il ne faut pas faire passer un Laurent Cordonnier pour un membre d'ATTAC. Il est un économiste reconnu et qui souvent pose des questions pertinentes. Je ne connais pas JL Michniak. Une lacune peut-être ? Mais je n'aime pas ces associations hâtives.

## Organisation d'ATTAC 92

**Siège social:** chez Eric Colas, 141 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart [attac92@attac.org](mailto:attac92@attac.org)

Président d'ATTAC 92 : Jean-Louis Michniak [president.attac92@attac.org](mailto:president.attac92@attac.org)

Secrétaire : Eric Colas [secretaire.attac92@attac.org](mailto:secretaire.attac92@attac.org)

Secrétaire adjointe : Sophie Maloberti

Trésorier : Hubert Guérinet

Trésorière-adjointe : Rosette Kebabdjian

Fichier : Nicolas Lasman

Correspondant Electronique Local : Jean-Paul Allétru

### Groupes de proximité :

**Bagneux :** Daniel Monteux                      **Asnières :** Guy Rodary    **Clamart :** Thérèse Villame

**Antony :** Florence Lauzier, Hubert Nadin    **Colombes :** Bernard Kervella , Adda Bekkouche

**Genevilliers :** Nelly Viennot

**Clichy :** Jean Quebre, Marthe Chabrol        **GP Mont Valérien / Nanterre:** Cyril Pocréau

**Courbevoie :** Annie Reynaud                      **Montrouge :** Jean-Paul Allétru; Françoise Leclercq, Jean-Jacques Langlois

---

**Site internet:** <http://www.local.attac.org/attac92>    ([web.attac92@attac.org](mailto:web.attac92@attac.org))

flux rss : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?page=backend>    TimeLine des actions : <http://local.attac.org/attac92clamart/spip.php?article518>  
Angle d'ATTAC 92, le bulletin de ATTAC 92. Les bulletins à partir du numéro 36 sont regroupés dans la rubrique <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique111> . Les archives des numéros 6 à 35 sont consultables ici : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique178> CMM - Citoyen du Monde à Montrouge Vous trouverez dans la rubrique <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique152>, les articles des récents numéros de Citoyen du Monde à Montrouge à partir du numéro 90. Les archives de 1 à 89 (il manque quelques numéros entre 1 et 7) sont regroupées ici : (...) > <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2181>

Et il y a de nombreuses notes de lecture à lire sur <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2173>

---

## Bulletin d'adhésion 2013

**NOM (en capitales) :** ..... **PRENOM :** ..... **Homme / Femme (rayer la mention inutile)**

**Date de naissance :** ..... **Profession :** .....

**Adresse :** ..... **Code postal :** ..... **Ville :** ..... **Pays :** ..... **Téléphone fixe**

..... **Mobile :** .....

**Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) :** .....

**J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2012 la somme ( comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :**

tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35€	de 1 200 à 1 600 € : 48€
	de 1 600 à 2 300 € : 65 €		de 2 300 à 3 000 € : 84 €	de 3 000 à 4 000 € : 120 €
	au-delà de 4 000 € : 160 €			

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de .....

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

par chèque bancaire ou postal

par carte bancaire n° :

3 derniers chiffres :    date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à ATTAC, Attac, Service adhésions, 60643 Chantilly cedex – France Pour tout renseignement, téléphoner au 01 56 06 43 60  
Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

---

**Angle d'ATTAC**, ATTAC92, chez Eric Colas, 141 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart Resp. de la publication : Jean-Louis Michniak ([attac92@attac.org](mailto:attac92@attac.org))